Trente-deuxième Année. — N° 122 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. LUNDI 2 MAI 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 1er MAI 1887

LES SAPEURS-POMPIERS
de Roubaix

(Suite. — Voir le numéro du 25 avril)

II

Le 28 novembre 1682, nos magistrats faisaient l'acquisition de sept douzaines de seaux en cuir, et les distribuaient à quatorze particuliers avec injonction de les pendre à l'entrée de leur logis et d'en faire bonne garde. C'est le plus ancien document qui fasse mention d'un matériel de secours contre l'incendie, à Roubaix. On conçoit toute l'impuissance d'un pareil moyen pour combattre un violent incendie comme celui qui dévora une grande partie du bourg en 1684 et où six hommes furent blessés en portant secours.

Par convention passée le 14 avril 1701, entre les échevins de Roubaix et ceux de Tourcoing, les deux villes s'engagèrent à se porter un mutuel secours en cas d'incendie, et à se munir, pour cette fin, de seaux, d'échelles et de crochets, ce qui fut fait.

En 1733, les notables du bourg présentèrent une requête à l'intendant de Flandre pour être autorisés à faire l'acquisition de deux grosses pompes et d'en prélever la dépense, qui s'élevait à 3,840 florins, sur le produit de l'octroi; mais les laboureurs, auxquels on signifia cette requête, en repoussèrent les conclusions. Les grosses pompes, disaient-ils, étaient très-FRAYEUSES ; elles n'étaient en usage ni à Tourcoing ni à Lannoy ; il n'y avait point de gens propres à les gouverner, partant, des seaux en cuir, quelques échelles, quelques crochets pour remplacer ceux qui étaient perdus, devaient, selon eux, suffire, et c'est tout ce que le subdélégué de l'intendant permit d'acquérir.

Le règlement de police, du 8 janvier 1791, enjoignait aux gens de métier travaillant pour la commune de se rendre en toute hâte sur le lieu de l'incendie et de faire toutes les diligences nécessaires pour l'arrêter, et invitait tous les citoyens à porter secours. Il n'y avait pas encore de pompe.

Au commencement de ce siècle, il y avait à Roubaix une pompe en très bon état, achetée en l'an 12 avec les fonds du scel économisés pendant quatre ans; il y avait des cuves, des seaux, des échelles et des crochets ; il y avait aussi des hommes capables de manœuvrer cette pompe, c'est-à-dire tous les moyens d'arrêter les progrès d'un incendie ; mais ces moyens avaient besoin d'être organisés.

Le 6 mars 1805, eut lieu la première organisation du corps des pompiers. Il fut composé de 20 hommes sous le commandement du sieur Joseph Crup : 2 maçons, 3 charpentiers, un serrurier, 14 hommes et leur chef pour le service de la pompe.

Cette première compagnie fut réorganisée le 7 juillet 1809. Elle se composa de quinze hommes : un chef commandant, M. François Ferlié, un sergent, un caporal, 2 sapeurs, un sellier et 9 gardes-pompiers.

Le 12 décembre 1815, nouvelle organisation de la compagnie composée de 20 hommes sous le commandement de M. Ferlié. Cette petite troupe d'élite portait pour uniforme : habit gris mêlé, doublure écarlate, collet, revers et parements en velours noir, avec passe-poils rouge, boutons en cuivre jaune; pantalon gris mêlé; guêtres noires ; casque en cuivre jaune. Elle tenait ses réunions chez l'un d'eux, M. Louis Derville, charpentier et cabaretier sur la Place. Le musée de Roubaix conserve l'enseigne de cet hôtel : A LA RÉUNION DES POMPIERS : le corps y est figuré en tenue et en marche militaire, sapeurs porte-hache et tambour en tête.

Le conseil de discipline se composait de 5 membres, le chef commandant, président, le sergent, le caporal-fourrier et deux gardes-pompiers. — Le matériel se bornait toujours à une seule pompe maintenue en bon état par des réparations convenables.

Les gardes-pompiers, au nombre de 33, signèrent spontanément, le 9 juin 1817, un engagement de douze ans. Le matériel se compléta par l'addition successive de deux pompes et de leurs agrès. Pour assurer le service de ces trois pompes, la compagnie fut bientôt portée à 61 hommes habillés à leurs frais. Ils adoptèrent pour uniforme : habit bleu foncé ; collet ; parements et revers de velours noir; passe-poils rouge; pantalon et gilet bleus ; boutons jaunes ; demi-guêtres noires ; le casque. Cette organisation provisoire ne fut définitivement régularisée que par arrêté du 28 janvier 1822. — Une musique d'instruments en cuivre fut attachée au corps ; les musiciens eurent pour coiffure le colback.

Le 6 octobre 1821 ; un terrible incendie éclata dans les ateliers de M. Leloir, à Tourcoing ; nos pompiers volontaires s'y portèrent avec rapidité. Leur zèle, leur activité et leur courage, dit le maire de Tourcoing, en leur faisant un don de 200 fr., ont été certainement au-dessus de tout éloge. Le ministre de l'intérieur récompensa leur dévouement en décernant à la compagnieune médaille d'argent.

Le 2 janvier 1825, vers 3 heures du matin, le feu se déclara dans la filature de M. Paul Defrenne et dévora en peu de temps les ateliers et les métiers qu'ils contenaient. Jamais feu ne fut plus opiniâtre, dit le rapport du maire, mais grâce au zèle et à l'intelligence des pompiers et surtout de leur commandant, on parvint à préserver les bâtiments voisins. La maison d'habitation, le mobilier, les papiers, les marchandises et même les chevaux furent sauvés. Les services rendus par M. Ferlié commandant les pompiers, méritaient, suivant le rapoort, un témoignage de satisfaction de la part des autorités. M. Defrenne se chargea lui-même d'acquitter cette dette de reconnaissance par le don d'une magnifique médaille en or d'un module de 61 millimètres, portant pour légende :

« Aux courageux pompiers de la ville » de Roubaix, dirigés par leur capitaine » Ferlié, Paul Defrenne reconnaissant. » Incendie éclaté à Roubaix le 2 janv. 1825.

En 1829, les sapeuas-pompiers renouvelèrent leur engagement ; la compagnie sembla prendre une nouvelle impulsion. Le règlement de 1822, paraissant insuffisant, le conseil d'administration et de discipline en fit imprimer un autre sous la date du 2 novembre. Le corps reconnut pour officiers un commandant ou chef administratif, M. Cuvru-Desurmont, un capitaine en 1er, M. Ferlié, un capitaine en second, un lieutenant et un sous-lieutenant. L'habillement, l'équipement et l'armement des gardes-pompiers et des musiciens se firent aux frais de la ville. — Déjà depuis deux ans on avait acquis une quatrieme pompe.

Dans la nuit du 28 au 29 janvier 1831, le feu se déclara dans le séchoir de la maison Descat-Crouset. En moins d'un quart d'heure toutes les pompes étaient en jeu et l'on parvint en peu de temps à se rendre maitre de l'incendie qui devenait menaçant. M. Descat-Crouset reconnut le service que nos braves pompiers lui avaient rendu en cette circonstance par le don d'une belle médaille en or de 54 millimètres, portant cette légende :

« Aux sapeurs-pompiers de la ville de » Roubaix. Descat-Crouset et sa famille » reconnaissants. Décernée en février 1831.

» L'expérience et l'intrépidité de ce corps » distingué ont préservé notre établissement d'une destruction totale dans la » nuit du 28 au 29 janvier 1831. »

La loi du 22 mars 1831, plaçait la compagnie de pompiers, malgré ses plaintes et ses protestations, sous les ordres du commandant de la garde nationale comme corps spécial. De là, nouvelle organisation. La musique fut supprimée ; les sapeurs porte-hache se placèrent à la tête du bataillon. L'effectif de la compagnie fut alors de 80 hommes qui élurent pour capitaine M. Ferlié.

Le 25 février 1833, vers 5 heures du soir, un incendie se déclara brusquement dans la filature de M. Desvignes-Duquesnoy, rue Neuve ; le seul escalier qui desservait l'établissement était embrasé et les ouvriers couraient les plus grands dangers; mais les pompiers déployèrent en cette circonstance leur zèle et leur adresse accoutumés, et en un instant parvinrent à comprimer le feu et à dresser des échelles aux ouvriers. M. Desvignes leur fit don d'une jolie médaille en or de 51 millimètres, portant cette inscription : « Aux sapeurs-pompiers de la ville de » Roubaix, Desvignes-Duquesnoy reconnaissant.

» Médaille décernée à l'intrépidité des » sapeurs-pompiers de la ville de Rou» baix, qui ont préservé mon établisse» ment de sa destruction, le 25 janv, 1833. »

Les élections du 1er juin, maintinrent M. Ferlié dans son grade de capitaine ; mais un esprit de mécontentement régnait dans le corps qui regrettait toujours son institution municipale. Un découragement progressif où entrait pour beaucoup la privation de sa musique, et, par suite, de nombreuses démissions vinrent affaiblir et désorganiser la compagnie qui fut dissoute par le conseil de recensement le 3 juillet suivant. Le règlement organique du 17 avril 1835 la rétablit en compagnie municipale, portant provisoirement l'effectif du corps à 80 hommes et ajoutant au cadre des officiers un lieutenant en second. Le matériel fut complété par l'acquisition de deux pompes en 1841.

Une septième et complète organisation du corps eut lieu par règlement du 22 avril 1842, sous l'administration de M. Bossut fils. L'effectif en fut fixé à 150 hommes commandés par M. Thre Descat, et partagés en deux divisions comprenant un nombre égal d'officiers, sous-officiers, caporaux et pompiers, et subdivisées chacune en trois escouades commandées par un sergent. Cet effectif pouvait s'élever à 200 hommes. M. Martel, ancien sergent-major dans la ligne, voulut bien se charger de leur instruction militaire et accepter le grade non officiel de capitaine adjudant-major.

Un chirurgien fut attaché à la compagnie ; et des éléments que renfermait le corps, on forma une belle musique habilement dirigée par M. Hoffmann, d'abord, et ensuite par M. Schmidt. Armés du fusil, les musiciens furent chargés du service de sûreté dans les incendies. On forma également un peloton de vétérans dont le service se borna aux revues et à la surveillance du matériel dans les incendies. C'est dans ce peloton d'honneur que le capitaine Ferlié termina ses longs et utiles services.

Durant le travail dans cette organisation le 12 mars 1843, un incendie se déclara dans la filature de M. L. Dujardin, près du viaduc. Les secours dirigés avec autant d'intrépidité que de prudence, par le capitaine Derville, circonscrivirent le feu dans le grenier et l'on préserva le bâtiment d'une chute imminente en étayant les sommiers. MM. Dewarlez, Delattre père, Avettant, E. Delattre fils, les deux frères Delescluse, Ate Grimonprez, Desnœullin, tout le monde enfin fit son devoir. Le maire, témoin de l'activité, de l'ardeur et de l'intelligence des sapeurs-pompiers en témoigna toute sa satisfaction en écrivant au commandant que leur conduite avait été admirable. TH. LEURIDAN. *(A suivre.)*

NOUVELLES DU JOUR

La laïcisation de l'hôpital Trousseau

Paris, 30 avril. — La laïcisation de l'hôpital Trousseau, ancien hôpital Sainte-Eugénie, rue de Charenton, est un fait accompli depuis ce matin.

Quatre voitures ont transporté les saintes Filles de la rue de Charenton jusqu'à la rue du Bac. Malgre le mauvais temps, des curieux, principalement des ouvriers se rendant à leur travail, stationnaient devant la porte de l'hôpital. Ils commentaient assez désagréablement pour le conseil municipal cette nouvelle laïcisation.

Avant de monter dans la voiture, la Mère supérieure a reçu d'une brave femme du peuple un bouquet de fleurs naturelles : « Tenez, ma Sœur, a-t-elle dit, un souvenir, car s'est vous qui avez sauvé mon enfant ; dans quinze jours, elle fera sa première communion. »

En remettant ce bouquet, la pauvre femme a versé d'abondantes larmes.

Après le départ des Sœurs, un haut fonctionnaire de l'Assistance publique, en présence du personnel administratif de l'hôpital, a installé les infirmières laïques qui ont pris imédiatement leur service.

« Lohengrin »

Paris, 30 avril. — M. Goblet a fait venir M. Lamoureux et l'a remercie pour la patriotique détermination qu'il avait prise en ajournant les représentations de *Lohengrin*. Il lui a dit que les événements ne s'opposaient plus à donner suite à la tentative artistique qu'il avait préparée.

La première représentation est fixée à mardi prochain.

Election d'un membre de l'Académie des sciences

Paris, 30 avril. — Dans sa séance ordinaire tenue aujourd'hui, l'Académie des sciences morales et politiques a procédé à l'élection d'un membre titulaire pour le troisième d'entre les quatre sièges récemment créés.

M. Anatole Leroy-Beaulieu a été nommé membre par 25 voix contre 19 données à M. de Rémusat.

Les mesures allemandes en Alsace-Lorraine

Strasbourg, 30 avril. — Les deux frères Schwei khardt, tapissiers à Strasbourg, viennent d'être expulsés.

La nouvelle publiée par la *Gazette Nationale*, que l'état de siège serait proclamé dans le Reichsland, n'est pas dénuée de tout fondement.

Au Cambodge

On lit dans le *Temps* :

« Jusqu'à présent, S. M. Norodom, roi de Cambodge, n'avait accepté que d'une façon fort évasive le protectorat de la France; de là des conflits, des difficultés sans nombre et une position assez embarrassante pour nos représentants.

« La situation vient de changer grâce au zèle et à l'habileté de notre résident général à Pnom-Penh, M. Piquet, ancien directeur de l'intérieur en Cochinchine.

» A la suite de négociations qui ont été fort laborieuses, M. Piquet a obtenu du roi Norodom la reconnaissance officielle de notre protectorat : les services administratifs et financiers du Cambodge qui se trouvaient naguère livrés à des mandarins peu scrupuleux, passent à des mains françaises ; et M. Piquet, nommé premier ministre du royaume, sera principalement chargé des relations entre le Cambodge et les nations étrangères.

» Ces changements sont des plus importants au point de vue de notre influence, et si l'on parvient à rétablir complètement l'ordre dans ce pays, on peut prévoir la cessation prochaine d'une crise dont tout le monde a souffert. »

Les cendres de Rossini

Paris, 30 avril, — L'exhumation des restes de Bossini, qui doivent être transportés à l'église Santa-Croce de Florence, a eu lieu ce matin, à dix heures, au cimetière du Père-Lachaise, en présence des principaux membres de la colonie italienne et de nombreux amis du grand compositeur.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Un succès espagnol

Madrid, 30 avril. — Une dépêche officielle signale un brillant fait d'armes accompli le 16 avril par le colonel Avalos, gouverneur de l'archipel Jolo (Sulu).

Cet officier a remporté, à la tête de 900 hommes, une victoire complète sur les rebelles de Maiburg.

Il s'est emparé, après avoir subi des pertes sensibles, de deux retranchements formidables et armés d'artillerie. L'ennemi a eu un grand nombre de tués et blessés.

Maiburg a été réduite en cendres.

Le quartier chinois a été respecté, et les Chinois conduits sur leur demande et en qualité de neutres, à Jolo

Les navires de la division du Sud ont contribué à ce brillant fait d'armes, dont les conséquences morales et matérielles aideront puissamment à établir d'une façon complète la domination espagnole dans l'archipel Jolo.

Le gouvernement lira aujourd'hui aux Cortès la dépêche qui annonce ce succès.

Les crédits militaires allemands

Berlin, 30 avril. — La commission du budget du Reichstag a voté les crédits inscrits au budget supplémentaire, pour construction de casernes et d'hôpitaux militaires.

La discussion de ces crédits avait été remise. La commission a adopté également le projet du gouvernement, pour les demandes faites en vue de mettre l'armée en état de combattre.

Le crédit supplémentaire demandé pour les lignes stratégiques et le projet d'emprunt du gouvernement ont été adoptés.

Grand incendie en Suisse

Berne, 30 avril. — Le village de Silo, près Thusis, canton des Grisons, a été détruit par un incendie ; il n'y a que six maisons d'épargnées.

Le retour de M. Schnæbelé

Paris, 30 avril. — Au Conseil des ministres tenu samedi matin, M. Flourens, ministre des affaires étrangères, a communiqué le texte de la note remise, hier, à notre ambassadeur à Berlin, par le comte Herbert de Bismarck, pour l'aviser de la décision du gouvernement de mettre M. Schnæbelé en liberté.

La note indique les motifs sur lesquels est fondée cette décision. Comme nous l'avions fait prévoir, le gouvernement allemand déclare que M. Schnæbelé, fonctionnaire français, a été convoqué en cette qualité par son collègue allemand, pour affaire de service, et que, par suite, la convocation équivaut, à ses yeux, à un sauf-conduit qui devait mettre le commissaire français à l'abri de toute arrestation.

Le président du conseil a fait savoir à ses collègues que M. Schnæbelé avait été mis en liberté hier soir.

***

Metz, 30 avril. — A la suite d'une ordonnance du juge d'instruction de Strasbourg M. Schnæbele vient d'être mis en liberté.

M. Schnæbelé est parti à minuit une minute, par le train n° 41 qui touche la France à Pagny, après avoir traversé Ars et Novéant.

Le commissaire français a reçu son ordre d'élargissement à 9 heures, au moment où il venait de se mettre au lit.

M. Schnæbelé a pu circuler en toute liberté au buffet de la gare. Aucun agent de police n'était visible. Sauf deux de ses amis et le correspondant d'un journal étranger, il ne se trouvait là qu'un public peu nombreux.

M. Schnæbelé paraissait d'humeur très gaie.

Il manifestait vivement le désir de pouvoir se soustraire aux ovations enthousiastes que vraisemblablement on lui avait préparées à Pagny.

Muni de sa valise, il est monté le dernier, en compagnie du representant des chemins de fer allemands, à Pagny. Ce départ s'est effectué le plus tranquillement du monde, sans occasionner aucune sensation.

M. Schnæbelé se porte admirablement.

Nancy, 30 avril. — J'arrive de Pagny où j'ai vu M. Schnæbelé qui a quitté Metz cette nuit par le train de minuit. M. Schnæbelé s'était couché de bonne heure et dormait profondément, lorsqu'une tempête épouvantable qui sévissait sur la ville de Metz le réveilla en même temps que le juge d'instruction pénétrait dans sa cellule et lui annonçait qu'il venait de recevoir à l'instant une dépêche de Strasbourg ordonnant son élargissement.

M. Schnæbele s'habille aussitôt et prend le train pour Pagny. Les autorités allemandes le font monter dans un wagon de première classe.

Madame Schnæbelé et son fils, prévenus télégraphiquement, l'attendaient à la gare de Pagny, pendant qu'on disait aux curieux que M. Schnæbelé n'était pas dans le train. Les inspecteurs de police subordonnés à M. Schnæbele lui serrent la main avec effusion : sa femme et son fils montent en wagon avec lui pour l'accompagner jusqu'à Pont-à-Mousson.

Ici, toute la population est à la gare, la nouvelle de l'élargissement s'étant répandue comme une traînée de poudre. Les autorités, le maire et la municipalité en tête et suivis d'une foule immense, attendent sur le quai l'arrivée du train qui est saluée par un cri prolongé de : Vive la France ! vive Schnæbelé !

L'émotion est indescriptible. Chacun veut serrer les mains du commissaire français. Puis Mme Schnæbele et son fils se séparent de lui : M. Schnæbelé se rend directement à Paris pour conférer avec ses chefs et rendre compte de l'incident de Novéant dans tous ses détails.

Il refuse de se laisser interviewer avant d'avoir vu ses chefs, et déclare seulement que les autorités allemandes ont été pleines d'égards pour lui pendant sa captivité.

Le train part pour Frouard pendant que la foule crie une dernière fois : Vive la France !

A Frouard, M. Schnæbele change de train. Il rencontre sur le quai M. Cathala, commissaire central à Nancy. Tous deux s'embrassent avec effusion.

Un ouvrier, nommé Sourdot, qui venait de vendre dans les villages environnants le portrait de M. Schnæbelé lui fait cadeau du dernier exemplaire qui lui restait. M. Schnæbelé accepte avec reconnaissance et monte dans un wagon-salon.

***

Paris, 30 avril. — M. Schnæbelé est à Paris; il a eu, à l'issue du conseil des ministres, un entretien avec M. René Goblet, président du conseil.

M. Schnæbele avait reçu du gouvernement français l'ordre de ne faire aucune communication aux journalistes et de venir à Paris dans le plus bref délai.

Le journal la *France* organise une souscription qui a pour but d'offrir à M. Schnæbelé une croix de la Légion-d'honneur. En tête de la première liste se trouvent le frère et plusieurs membres de la famille du commissaire allemand, M. Gautsch.

Les bruits les plus contradictoires circulent sur la situation qui sera faite au commissaire de Pagny-sur-Moselle.

Les uns annoncent que M. Schnæbelé sera déplacé, les autres qu'il sera mis à la retraite. Ces bruits ne reposent sur aucun fondement. Le gouvernement n'a pris à cet égard *aucune décision* et n'en prendra pas d'ici à quelques jours.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que M. Schnæbelé devait être mis à la retraite d'ici à deux mois. En raison des incidents de ces derniers jours, un congé va lui être accordé à la suite duquel il pourra réclamer le règlement de sa pension de retraite.

On peut donc affirmer, dès aujourd'hui, que M. Schnæbelé ne reprendra plus ses fonctions de commissaire de police à Pagny.

***

Cologne, 30 avril. — La *Gazette de Cologne* prétend que la mise en liberté de M. Schnaebele n'implique pas la cessation des poursuites judiciaires dirigées contre lui par la cour suprême de Leipzig. Les pièces trouvées chez l'Alsacien Klein, poursuivi pour haute trahison, établissent, selon la *Gazette*, la complicité de M. Schnæbele, et c'est en raison de cette complicité qu'il figurera comme contumax dans le procès qui sera jugé prochainement à Leipzig.

Bruxelles, 30 avril. — Le *Nord* dément formellement que la Russie se soit mêlée de l'affaire Schnœbelé. Elle n'avait pas à s'occuper d'une question qui ne regardait que les deux gouvernements en présence.

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant spécial)

Paris, 30 avril.

Le Conseil des ministres s'est seulement occupé aujourd'hui, de la mise en liberté de M. Schnæbele et du budget. Ce sont là, en effet, les deux grosses questions à l'ordre du jour.

L'élargissement de notre commissaire a eu lieu sans condition, assure-t-on, et cela de par la volonté expresse de l'Empereur Guillaume. Cependant, comme ce n'est pas sans motifs que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a publié son fameux rapport, on se demande si le gouvernement allemand donnera suite à l'accusation d'espionnage dont il est question dans ce rapport ?

Ce n'est pas seulement en France, du reste, que ce document a fait une vive impression, il a également étonné le public anglais, tant il bouleverse les notions accréditées au sujet des droits réciproques des gouvernements de se renseigner sur les préparatifs d'une puissance voisine.

Le *Times* et avec lui, le *Journal des Débats*, signalent, avec raison, la théorie allemande comme un véritable danger. En effet, en se basant sur cette façon de comprendre la haute trahison, tous les Français pourraient être accusés par l'Allemagne de faire de l'espionnage, de même que tous les Allemands pourraient être accusés par la France.

Est-ce que tout bon patriote qui croit avoir à redouter une agression d'un pays voisin, n'a pas pour devoir de surveiller les actes de celui-ci et d'en prévenir son gouvernement ? A plus forte raison ce devoir est-il sacré de la part d'un fonctionnaire.

Il est tout légitime que chaque Etat se tienne à l'abri des indiscrétions de ce genre et organise une surveillance particulièrement sévère contre les personnes qu'il a quelque raison de soupçonner de lui faire tort. Les condamnations les plus sévères prononcées contre ceux que la justice parvient à saisir, sont parfaitement justifiées. Mais il avait été entendu jusqu'ici que les droits réciproques des gouvernements pour ce genre d'actes ne s'étendaient pas au-delà de leurs frontières respectives. La thèse qu'implique l'acte d'accusation publié par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* est nouvelle et sa correction juridique peut prêter à controverse. Si elle était admise, elle ne tarderait pas à rendre très difficiles, pour ne pas dire impossibles, les relations entre pays voisins.

On se plait donc à croire que les articles comminatoires de certaines feuilles officieuses allemandes (la *Gazette de Cologne* en a encore un aujourd'hui) ne sont que des ballons d'essai ou plutôt l'écho de la mauvaise humeur du parti militaire prussien et qu'ils ne se traduisent pas en fait accompli à la suite de la volonté formellement exprimée par l'Empereur : que l'élargissement de M. Schnæbelé met fin à l'incident de Pagny aussi bien qu'à ses conséquences.

Mais jusqu'à ce que cette conviction soit passée à l'état de certitude, il se passera encore quelques jours, et jusque là, je dois le constater, le monde des affaires se tiendra sur la réserve. Il s'y tiendra d'autant plus et même encore ce délai passé, qu'à défaut de complications nouvelles à l'extérieur, il lui semble que la rentrée des Chambres, qui a lieu de mardi en huit, est grosse de luttes politiques des plus ardents.

Sans doute le cabinet peut croire que le succès obtenu par lui dans l'affaire de Pagny-sur-Moselle, lui aura donné une certaine autorité, mais il se trompe s'il croit que cette autorité pourra servir à faire adopter les projets financiers de M. Dauphin.

La façon dont a eu lieu la dernière négociation des bons du Trésor, va faire l'objet d'une interpellation, et il paraît bien probable que cette interpellation ajoutée aux autres griefs dont vous entretenait ma lettre d'hier, sera une occasion pour la majorité de dire réellement qu'elle n'a pas confiance dans le ministre actuel des finances.

Une modification, au moins partielle du Cabinet, semble en conséquence probable ; or, nul ne saurait dire ce qu'elle sera, ni ce qui en peut sortir. Dans ces conditions, la circonspection, au moins jusqu'au milieu du mois prochain, est de toute nécessité.

Au surplus, le bas prix de l'argent, non seulement ici, mais encore sur presque tous les marchés importants du continent, témoigne surabondamment que les inquiétudes sont, à l'heure actuelle et même en dehors du dernier incident franco-allemand, universelles en Europe.

Le phénomène du bas prix de l'argent est, en effet, général. La banque d'Angleterre vient de réduire à 2 0/0 le taux de son escompte. Les affaires sont partout si restreintes, que les ressources disponibles sont aisément surabondantes. Le taux de l'argent est une pure question de rapport entre l'offre et la demande. Les échanges sont-ils nombreux, la demande des capitaux est en excès : le loyer de l'argent s'élève. En sens inverse, les transactions deviennent languissantes, l'épargne disponible reste en quête d'emploi, et le crédit à bon marché apparait. Nous sommes dans une période de suspension d'affaires : logiquement le Crédit tombe à vil prix.

Nous sommes, à partir d'aujourd'hui, en pleine période électorale municipale. Par suite de l'entrée en scène des candidats de l'Union de la presse républicaine radicale-socialiste, c'est un déluge d'affiches comme il n'y en a eu que très peu d'exemples dans Paris, en y comprenant même la dernière période du renouvellement des députés de la Seine. Pas de quartiers, en effet, où il n'y ait 7 ou 8 compétiteurs au bas mot ; or, il y a 80 quartiers à Paris, ce qui fait au moins 640 candidats. Pas de quartiers, non plus, où il n'y ait en perspective pendant la semaine qui commence, 4 réunions publiques par jour organisées par les quatre partis en présence : possibilistes, radicaux socialistes, républicains modérés et conservateurs. Ce qui donne 320 meetings quotidiens.

Aussi les salles sont-elles hors de prix, et les possibilistes qui ne brillent pas par l'argent (les souscriptions recueillies par eux pour les frais d'élections ne vont pas à 1000 francs) crient-ils contre l'accaparement des préaux d'écoles par les radicaux socialistes, en possession, paraît-il, des faveurs de l'administration.

Candidats et électeurs vont donc patauger dans un gâchis inénarrable, au moins jusqu'à jeudi prochain, car c'est seulement à partir du 5 mai qu'un tassement devra s'opérer parmi les candidats, sous peine de n'aboutir à rien. Et, malgré ce tassement, si l'on compte une douzaine d'élus au premier tour de scrutin, ce sera tout le bout du monde.

M. Schnaebelé est, depuis ce matin, à Paris, ainsi que vous le savez. Mais comment y est-il arrivé, sans que le reportage soit parvenu à le voir? Voilà qui fait aujourd'hui le désespoir de l'institution. L'administration, qui savait que la présence à Paris du commissaire de Pagny-sur-Moselle devait donner lieu à des manifestations, l'a fait descendre du train à Lagny, d'où il s'est rendu en voiture jusqu'au ministère de l'intérieur, où M. Goblet voulait s'entretenir le premier avec lui. L'entretien a eu lieu avant le conseil tenu à l'Elysée, et depuis l'on ignore ce qu'est devenu M. Schaebelé. Cependant, qu'on se rassure, il n'est pas parti : et s'il ne retourne pas à Pagny-sur-Moselle, il n'aura pas à se plaindre de son nouveau poste.

La Bourse a été aujourd'hui ferme, mais sans affaires. La réponse des primes s'est faite dans les plus hauts cours du mois. Du reste, ni bruits, ni nouvelles.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'industrie elbeuvienne pendant le 1er trimestre 1887

La chambre de commerce d'Elbeuf donne sur la situation de l'industrie de cette ville pendant le 1er trimestre 1887, les renseignements suivants :

Blousses. — Très fermes en janvier, elles ont légèrement fléchi en mars.

Fils peignés. — Ils ont suivi le cours de la laine, 15 0/0 de hausse en janvier et en mars, ils sont devenus plus offerts et ont perdu environ 4 à 5 0/0.

Fabrication. — La fabrication des étoffes d'été qui avait été assez active au mois de janvier a été fort calme pendant tout le mois de février et la première quinzaine de mars. Les deux causes principales de cet arrêt sont d'un côté les nouvelles alarmantes venant d'Allemagne, et de l'autre la prolongation de l'hiver qui a reculé les ordres habituels donnés à cette époque pour la saison de printemps.

Les usines à façon pour la laine cardée ont éprouvé des chômages partiels pendant le trimestre, et principalement dans les mois de janvier et fevrier.

La fabrication des draps unis noirs a été moins importante que de coutume. Les draps militaires et d'administration qui avaient été calmes pendant le dernier trimestre ont repris leur courant.

Vente. — Par suite des mêmes causes, les expéditions ont présenté sur le 1er trimestre de 1886 un deficit de 29.083 kil. La quantité de draperie sortie d'Elbeuf, déduction faite des entrées, a été de 1.200 050 kil. jusqu'au 31 mars.

Exportation. — Les genres haute-nouveauté d'été pour l'exportation ont obtenu un véritable succès. Il a été donné des commissions fort importantes, mais dont il est presque impossible de déterminer la quantité exacte : ce genre d'affaires n'étant pas fait directement avec l'extérieur.

TOURCOING
de 1789 à 1855

(Suite. — Voir le numéro du 25 avril)

A peine assis sur le trône impériale, Napoléon se faisait couronner roi d'Italie, entrait dans Vienne, battait les Russes et les Autrichiens à Austerlitz, et étonnait l'Europe entière par la rapidité de ses victoires (1805).

Cependant comme l'Angleterre n'avait pas encore renoncé à faire une descente sur nos côtes, la garde nationale avait été réorganisée et mobilisée, afin de la porter sur tous les points menacés. Un camp fut établi à Saint-Omer, et deux mille six cents volontaires de notre département s'y rendirent avec enthousiasme. Les menaces des Anglais se réduisirent pour le moment à quelques attaques réitérées sur la flotille de Boulogne.

Tandis que la population du département diminuait par les nombreuses levées d'hommes, la nôtre se maintenait et présentait même une légère augmentation (1807). C'était un symptôme de l'amélioration de nos affaires depuis quelque temps. On avait confiance dans le gouvernement aussi heureux à l'extérieur qu'habile dans son administration à l'intérieur, tout concourait donc à donner de l'activité au commerce. Malheureusement nos succès nous suscitaient chaque jour de nouveaux ennemis que soldait l'implacable Angleterre.

Nous venons de dire que le contingent fourni par la mobilisation de notre garde nationale du département était à Saint-Omer. Des exercices bien commandés l'avait rendu bientôt habile au maniement des armes. Le 31 juillet 1809, un ordre le fit partir à marches forcées pour la Hollande que les Anglais menaçaient. Dirigés sur l'île de Cadzand, ils furent bientôt atteints d'une fièvre épidémique au milieu des bivouacs inondés de ces terres basses et humides. Près d'un tiers en périrent, et parmi ceux qui revinrent, plusieurs ne s'en guérirent jamais.

L'empereur a vu ses vœux accomplis : un fils lui était né (23 mars 1811). Gloire et postérité, rien ne semblait plus manquer à son bonheur ; car sa puissance et sa domination paraissaient assurées pour un long avenir. Cependant jamais il n'avait été si près de ses revers, puisque l'année suivante, à la tête d'une armée admirable, il entreprenait cette funeste campagne de Russie dont le souvenir nous glace encore le cœur.

Pour comble d'infortune, une crise commerciale se manifesta pendant ce temps : les débouchés manquérent, les ateliers furent déserts, et nos ouvriers sans pain furent à la charge de l'administration qui pour les nourrir dut faire de grands sacrifices. Comme toujours le gouvernement fut responsable de la misère.

Malgré cela le patriotisme se réveilla quand on eut à craindre l'invasion étrangère; la plupart des villes envoyèrent de l'argent et des hommes. Tourcoing ne voulut pas rester en arrière, et en janvier 1813, il offrit quatre cavaliers montés et équipés.

D'un autre côté une partie du département comprise entre Hazebrouck, Cassel, Bailleul et Aire, s'était mise en rébellion complète. Dirigée par un nommé Louis Fruchard, bientôt surnommé Louis XVII, elle avait arboré le drapeau blanc et combattait pour Louis XVIII. On envoya des troupes contre les révoltés qui furent mis en fuite ; mais ils se réfugièrent dans les bois et s'y maintinrent jusqu'à la rentrée des Bourbons.

Les Alliés s'étaient avancés jusqu'à nos frontières. Une levée de 180.000 hommes fut ordonnée, ainsi que l'établissement d'une *garde d'honneur* (sénatusconsulte et décret impéral des 3 et 5 avril). Six personnes de notre ville, MM. Charles Wattine, Antoine Destombes, Denis Frys, Fidèle Lepoutre, François Delpoulle et André Motte firent partie de ce beau corps.

Ces mesures extrêmes avaient épuisé nos dernières ressources ; et, malgré la valeur de nos soldats dont la plupart voyaient le feu pour la première fois, nous devions être écrasés par le nombre. L'ennemi à nos portes eut bientôt envahi notre territoire : la brillante campagne de Champagne ne fit que retarder sa marche sur Paris.

Dès le 18 février 1814, il occupait Tourcoing, mais n'osait faire de tentatives sur Lille, défendue par le général Maison. Peu après il changea de direction ; néanmoins ses patrouilles continuèrent à nous visiter. Un jour l'une d'elles fit feu sur les notables qui étaient en permanence à la mairie et blessa M. Desurmont, brasseur, d'un coup de baïonnette.

Le 31 mars, un gouvernement provisoire est établi et, quatre jours après, on proclame la déchéance de Napoléon.

L'empire était tombé et avec lui disparut l'usage des élections dans les églises. C'était souvent une occasion de trouble et de séancale. Ainsi, pendant la révolution, il arriva qu'une assemblée électorale était réunie dans notre église Saint-Christophe, lorsqu'une discussion très orageuse s'éleva tout à coup sur le mérite des candidats : chacun s'arma d'une chaise et l'on se battit au milieu d'un tumulte effroyable.

Mais reprenons notre récit, car les événements marchent avec rapidité. Tourcoing adhère le 14 avril aux mesures du gouvernement provisoire. Louis XVIII y avait toujours eu un grand nombre de partisans; aussi son rétablissement sur le trône excite-t-il parmi nos concitoyens de vives manifestations de joie. Un nombreux cortège d'individus portant, les uns le drapeau aux fleurs de lys, les autres le buste du roi, parcourent nos rues et viennent défiler dans Roubaix et Mouveaux en répétant des chants royalistes entrecoupés des cris mille fois répétés de *Vive le Roi! Vivent les Bourbons!* Quelques-uns se rendent dans les villages et y font arborer le drapeau blanc. Ivre de joie, le peuple danse au milieu des rues et sur les places publiques. Jamais, disent les contemporains, on ne reverra pareil enthousiasme.

Le rétablissement de la statue d'un des plus illustres aïeux de Louis XVIII devait faire rejaillir sur son règne une certaine popularité. Aussi, le 14 juillet suivant, le percepteur de Tourcoing informa le maire